UNITÉ CENTRALE
DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2023-2024

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES....3
RESUME GENERAL DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DE L'UCREF....5
INTRODUCTION....6
DIRECTION GENERALE (DG)....8
ILLUSTRATION DES DONNÉES....9
Tableau de répartition des données, d'octobre 2023 à septembre 2024....9
Représentation graphique des déclarations de soupçons reçues par mois....9
DIRECTION DE COORDINATION (DC)....11
DIRECTION DES ENQUETES (DE)....17
ILLUSTRATION DES DONNEES....18
DIRECTION D'ANALYSE, DE RENSEIGNEMENT ET D'INFORMATION (DARI)....24
PRESENTATION DES DONNEES....25
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)....37
DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIERE (DAF)....37
LA DIRECTION INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIQUE (DIT)....46
RAPPORT SUR LES ACTIVITES EXTRA DES MEMBRES DE L'UCREF....51
Evaluation annuelle des zones après analyse et enquête qualifiées à haut risque....57
CONCLUSION GENERALE....58

SIGLES ET ACRONYMES

1. AML : Lutte contre le Blanchiment d'Argent (Anti-Money Laundering)

2. BAFE : Bureau des Affaires Financières et Economiques

3. BRH : Banque de la République d'Haïti

4. CAS : Cellule d'Analyse Stratégique

5. CNMP : Commission Nationale des Marchés Publics

6. CRF : Cellule de Renseignements Financiers

7.CTR : Comité Technique de Rédaction

8. DAF : Direction Administrative et Financière

9. DARI : Direction de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information

10. DE : Direction des Enquêtes

11. DOS : Déclaration d'opération suspecte

12. DGI : Direction Générale des Impôts

13. DRH : Direction des Ressources Humaines

14. DT : Déclaration de Transaction

15. GAFIC : Groupe d'Action Financière de la Caraïbe

16. IGF : Inspection Générale des Finances

17. MOU : Mémorandum d'Entente

18. OAVCT : Office d'Assurance des Véhicules Contre Tiers

19. OEA : Organisation des États Américains

20. ONI : Office National d'Identification

21. RS : Rapport de soupçons

22. UCREF : Unité Centrale de Renseignements Financiers

23. UIT : Unité Informatique et Technologique

24.**SAO** : Service des Archives et Operations

25. **SE** : Service des Enquêtes

26. SG/OEA : Secrétariat Général de l'Organisation des États Américains

RESUME GENERAL DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DE L'UCREF

Le rapport annuel 2023-2024 de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) présente un bilan exhaustif des activités menées dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Haïti, d'octobre 2023 à septembre 2024.

Au niveau opérationnel, la Direction des Enquêtes (DE) a traité 65 dossiers d'investigation, dont 7 ont été transmis aux autorités judiciaires. La Direction de l'Analyse, du Renseignement et de l'Information (DARI) a analysé 822202 Déclarations de Transactions (DT) provenant du secteur financier, générant 30 Rapports de Soupçons (RS), dont 11 ont été référés à la Direction Générale (DG).

Sur le plan international, l'UCREF a renforcé sa position en soumettant un rapport de progrès au GAFIC, en collaborant avec le FMI et l'UE, et en participant à des forums stratégiques à Miami, Panama et aux Bahamas. L'évaluation annuelle des zones à haut risque a permis d'identifier les vulnérabilités territoriales critiques, renforçant ainsi la surveillance du financement du terrorisme.

Malgré les défis liés à la migration des talents, la Direction des Ressources Humaines a maintenu une gestion efficace à travers des recrutements stratégiques et des formations continues. La Direction Informatique et Technologique a modernisé l'infrastructure technique, notamment par l'optimisation de l'application UCREF AML.

La perspective stratégique prioritaire de l'UCREF vise la sortie d'Haïti de la liste grise du GAFIC, objectif majeur qui guidera les actions futures de l'institution.

Ce rapport démontre la détermination de l'UCREF à renforcer l'intégrité du système financier haïtien, malgré un contexte opérationnel complexe.

INTRODUCTION

Le présent rapport offre un aperçu détaillé des activités et réalisations de l'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF) sur une période de douze (12) mois, s'étendant d'octobre 2023 à septembre 2024. Cette période a été marquée par des progrès significatifs et des défis importants dans la lutte contre la criminalité financière en Haïti.

➢ Contexte et mission

L'UCREF, en tant qu'institution clé dans le dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a poursuivi sa mission avec une détermination renouvelée. Dans un contexte national et international en constante évolution, l'unité s'est efforcée d'adapter ses stratégies et ses méthodes pour faire face aux menaces émergentes et aux schémas criminels de plus en plus sophistiqués.

➢ Avancées majeures

Au cours de ces douze (12) mois, l'UCREF a réalisé des avancées notables dans plusieurs domaines cruciaux :

1. Renforcement des capacités d'enquête et d'analyse : L'unité a considérablement amélioré ses processus internes, permettant une analyse plus approfondie et rapide des transactions suspectes.

2. Intensification des collaborations : Des partenariats stratégiques ont été consolidés tant au niveau national qu'international, facilitant l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

3. Modernisation technologique : L'implémentation de nouveaux outils et systèmes informatiques a permis d'optimiser la collecte, le traitement et l'analyse des données financières.

- **Structure du rapport**

Ce document présente de manière exhaustive les activités menées, les résultats obtenus, ainsi que les perspectives pour l'avenir. Il est structuré comme suit :

1. Bilan des activités opérationnelles : Détail des enquêtes menées, des dossiers traités et des résultats obtenus.

2. Coopération nationale et internationale : Aperçu des partenariats développés et des actions conjointes entreprises.

3. Renforcement institutionnel : Présentation des initiatives visant à améliorer les capacités et l'efficacité de l'UCREF.

5. Défis et perspectives : Analyse des obstacles rencontrés et des stratégies envisagées pour y faire face.

Ce rapport reflète l'engagement inébranlable de l'UCREF dans sa mission de protection de l'intégrité du système financier haïtien et de lutte contre la criminalité financière sous toutes ses formes. Il témoigne des efforts constants déployés pour s'adapter à un environnement en perpétuelle mutation et pour renforcer l'efficacité de l'action de l'unité dans la préservation de la stabilité économique et financière d'Haïti.

DIRECTION GENERALE (DG)

Au cours de l’exercice fiscal 2024-2024, la Direction Générale de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) s'est engagée dans une mission sans faille pour assurer la transparence et la sécurité dans un paysage financier souvent assombri par la fraude et la corruption. Dans cette période cruciale, notre dévouement à la lutte contre les activités financières illicites s'est manifesté à travers une analyse minutieuse des déclarations de soupçons, une vigilance constante dans la détection précoce des activités illicites, et l'élaboration de stratégies innovantes pour contrer les menaces émergentes.

Ce rapport témoigne des réalisations remarquables de la Direction Générale de l'UCREF, illustrant notre engagement sans relâche à assurer la sécurité financière et la justice pour tous. C'est un témoignage de notre détermination collective à préserver l'intégrité de notre système financier et à bâtir un avenir plus sûr et plus juste pour notre nation et pour le monde.

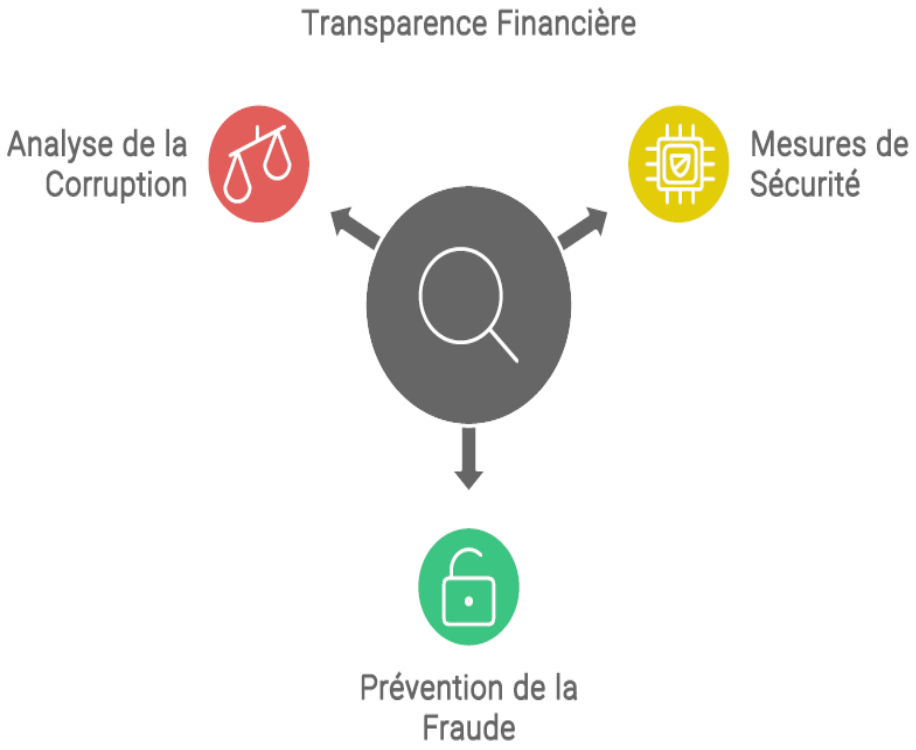

ILLUSTRATION DES DONNÉES

Tableau de répartition des données, d'octobre 2023 à septembre 2024

MOIS / ANNÉE	NOMBRE DE DÉCLARATIONS DE SOUPÇONS RECUES
Octobre 2023	47
Novembre 2023	97
Décembre 2023	11
Janvier 2024	19
Février 2024	3
Mars 2024	1
Avril 2024	24
Mai 2024	45
Juin 2024	33
Juillet 2024	81
Aout 2024	48
Septembre 2024	23
TOTAL	**432**

Représentation graphique des déclarations de soupçons reçues par mois

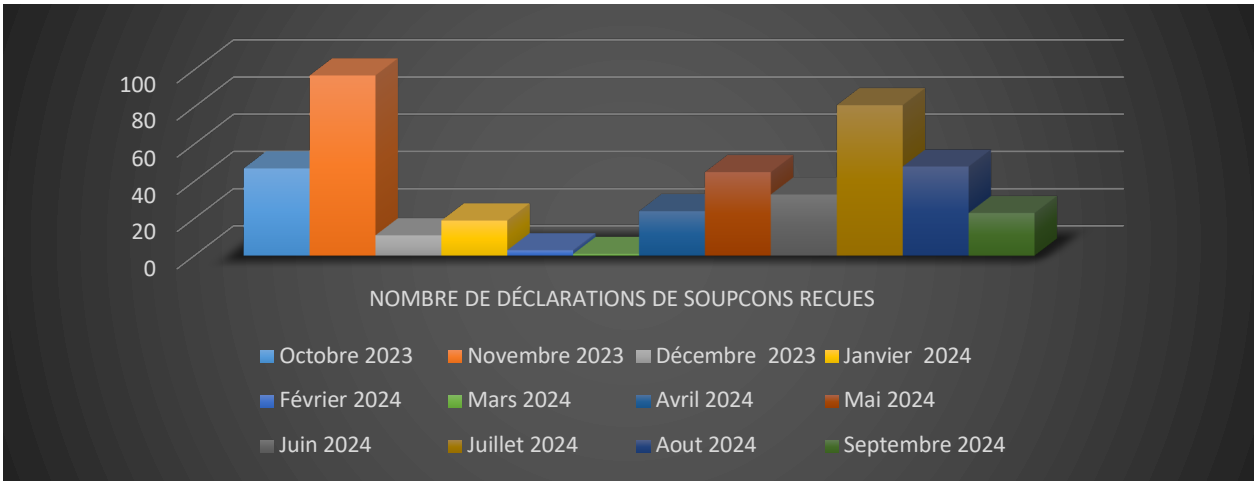

Source : Direction Générale, septembre 2024

- **Interprétation globale** :

Le tableau des DS révèle des fluctuations importantes qui pourraient être influencées par des facteurs économiques, des campagnes de sensibilisation ou des événements spécifiques. La forte hausse en novembre 2023 pourrait être liée à un incident déclencheur ou à une campagne de sensibilisation accrue dans les secteurs financiers. La baisse significative en début d'année 2024 reflète potentiellement une accalmie dans les activités déclaratives. La reprise observée à partir d'avril montre que la diminution du début d'année n'était que temporaire.

En outre, l'UCREF a reçu 432 déclarations de soupçons pour la période étudiée. Cette analyse montre l'importance de surveiller les fluctuations mensuelles pour mieux comprendre les facteurs sous-jacents aux déclarations. Ces données permettent d'adapter les efforts de lutte contre les activités financières illicites et de renforcer la sécurité du système financier en Haïti.

DIRECTION DE COORDINATION (DC)

Les activités, rencontres, et initiatives entreprises par le Coordonnateur de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) d'octobre 2023 à juin 2024 sont nombreuses. Sous la direction du coordonnateur de l'UCREF, plusieurs déplacements ont été effectués, tant au niveau national qu'international, afin de renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Haïti.

Le coordonnateur a pris part à des réunions stratégiques avec des organisations internationales telles que l'Organisation des États Américains (OEA) et le Fonds Monétaire International (FMI), ainsi qu'à des rencontres cruciales avec des partenaires locaux, notamment les notaires et les divers groupes formés dans le cadre de l'Évaluation Nationale de Risque (ENR), l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), l'Inspection Générale des Finances (IGF), la Commission Nationale de Marchés publics (CNMP), la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratifs (CNMP) et d'autres organismes étatiques. Ce rapport détaille ces activités et met en lumière les avancées significatives réalisées, tout en soulignant les défis qui restent à relever pour sortir Haïti de la liste grise du Groupe d'Action Financière de la Caraïbe (GAFIC).

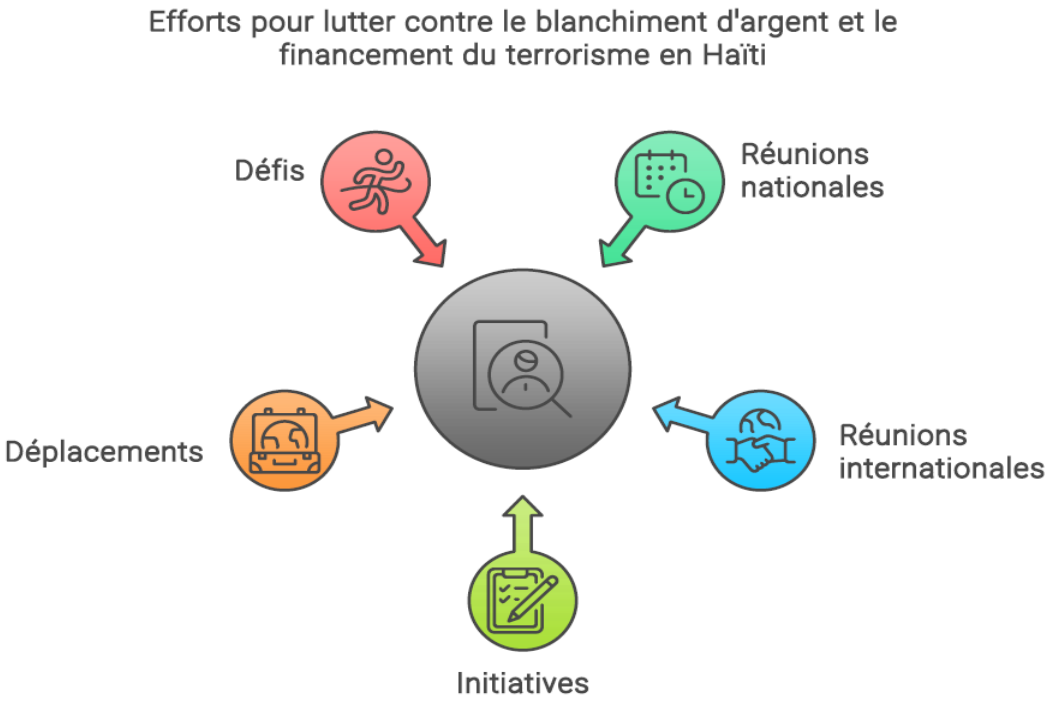

- **Rencontre aux Bahamas avec l'OEA**

Au cours de la période couverte, une délégation de l'UCREF a participé à une rencontre aux iles de Bahamas avec l'Organisation des États Américains (OEA). Cette rencontre avait pour objectif principal de renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les discussions ont porté sur les meilleures pratiques, les défis communs, et les stratégies pour améliorer l'efficacité des efforts coordonnés dans la région.

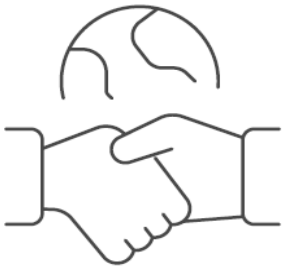

Unis contre la criminalité financière

- **Rencontre avec le FMI**

Une rencontre importante avec le Fonds Monétaire International (FMI) a été tenue pour discuter des stratégies économiques et financières visant à renforcer les capacités d'Haïti dans la lutte contre le blanchiment d'argent. L'UCREF a mis en avant ses progrès récents et a discuté des besoins supplémentaires en matière de ressources et de soutien technique.

Renforcer l'avenir financier d'Haïti

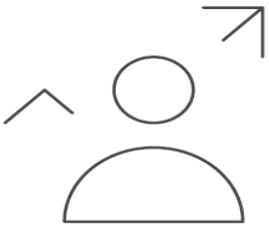

❖ **Rencontre avec les Notaires - 28 février 2024**

Le 28 février 2024, une réunion a été organisée au local de l'UCREF avec les notaires afin de les sensibiliser davantage dans la lutte contre le blanchiment d'argent. L'objectif était de renforcer leur compréhension des obligations légales et de leur rôle crucial dans la détection et la prévention des activités illicites.

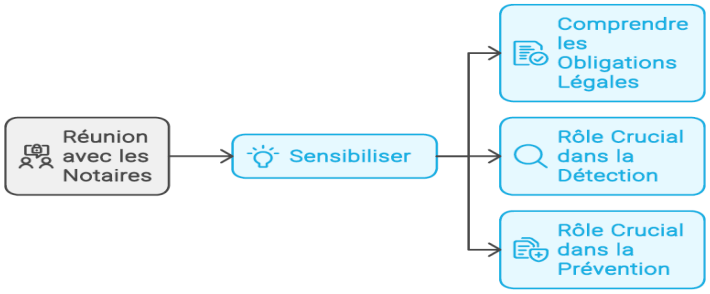

❖ **Début de l'Évaluation Nationale de Risque (ENR) - 14 mars 2024**

Le 14 mars 2024, l'Évaluation Nationale de Risque (ENR) a débuté. Plusieurs groupes de travail ont été formés pour mener à bien cette évaluation, incluant un groupe dirigé par le coordinateur et d'autres cadres de l'UCREF. Cette évaluation vise à identifier et évaluer les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive en Haïti, et à proposer des mesures adaptées pour les atténuer ces risques, tout en identifiant les secteurs à risques et savoir comment les surmonter ou les aider. Ce qui pourrait nous aider à sortir de la liste grise du GAFIC.

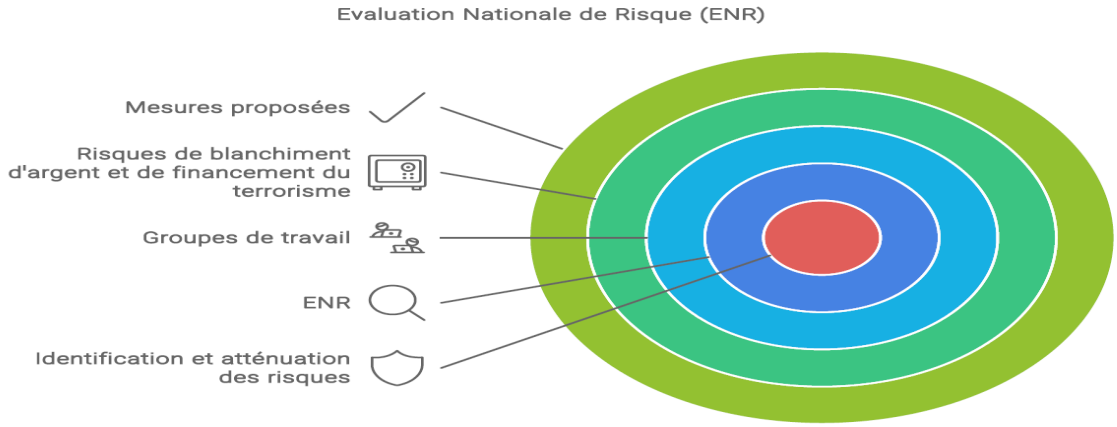

❖ **Rapport de suivi de 6 mois avec la GAFIC**

Un rapport de suivi a été soumis au Groupe d'Action Financière de la Caraïbe (GAFIC), détaillant les réalisations et les progrès réalisés par Haïti au cours des six derniers mois dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Ce rapport vise à partager les avancées significatives du pays et à démontrer l'engagement continu de l'UCREF et des autorités haïtiennes dans ce domaine.

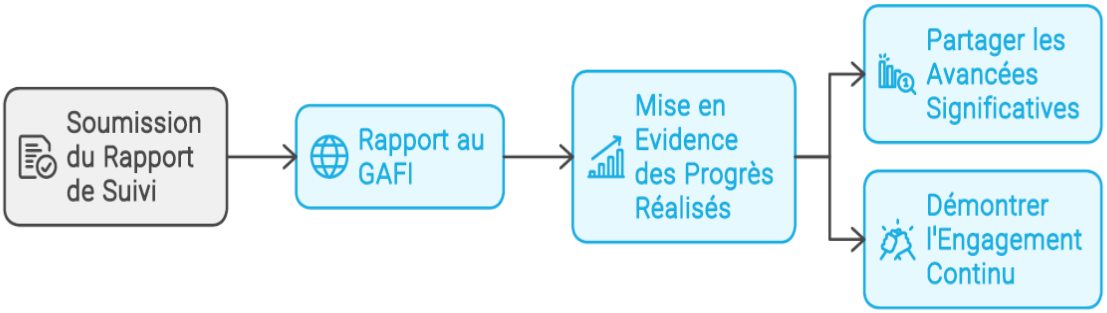

❖ **Réunion de suivi avec le FMI et l'UE**

Dans le cadre du plan d'action visant à sortir Haïti de la liste grise, des réunions de suivi ont été tenues avec le FMI et l'Union Européenne (UE). Ces réunions ont permis de discuter des étapes supplémentaires nécessaires et des domaines où Haïti doit encore améliorer ses capacités pour se conformer pleinement aux normes internationales.

❖ **Réunion avec la GAFIC**

Une réunion importante avec le GAFIC a eu lieu, durant laquelle la position Haïti a été renforcée grâce aux efforts continus et aux résultats obtenus par l'UCREF et ses partenaires. Cette rencontre a permis de consolider la coopération entre Haïti et le GAFIC, en vue d'améliorer encore davantage les mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent.

❖ **Processus d'acquisition du logiciel goAML**

Le processus d'acquisition du logiciel goAML, destiné à améliorer la gestion des données et des informations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, est toujours en cours. Cependant, en raison des conditions actuelles dans le pays, l'UCREF est en attente de l'arrivée des experts chargés de l'installation et de la formation à l'utilisation de ce logiciel.

❖ **Participation à des Réunions techniques sur le Protocole Interinstitutionnel Anticorruption** :

- Réunion au PNUD (10 septembre 2024) : Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de l'élaboration du protocole interinstitutionnel anticorruption, dénommé "Task-Force Interinstitutionnel Anticorruption". Ce mécanisme vise à faciliter la collaboration entre plusieurs

institutions, notamment par le partage sécurisé d'informations et la possibilité de mener des enquêtes conjointes si nécessaire.

-Institutions impliquées : L'ULCC (Unité de Lutte contre la Corruption), le CNMP (Commission Nationale des Marchés Publics), l'IGF (Inspection Générale des Finances) et l'UCREF (Unité Centrale de Renseignements Financiers).

- **Signature du Protocole créant des Pôles Judiciaires Spécialisés (19 septembre 2024) :**

- Participation à la signature du Protocole visant à créer des Pôles Judiciaires Spécialisés, en collaboration avec plusieurs entités.

- Signataires : le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), et le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme. Ce protocole est conçu pour renforcer la lutte contre les crimes complexes, y compris la corruption et le blanchiment d'argent.

- **Réunion du Secrétariat de l'ENR sur l'Évaluation Nationale des Risques BC/FT :**

- Participation à des réunions du Secrétariat de l'ENR (Évaluation Nationale des Risques) sur la révision des questionnaires dans le cadre de l'évaluation des risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme. Cette révision vise à adapter les outils d'analyse pour mieux évaluer les menaces et vulnérabilités du système financier haïtien.

Ces activités témoignent de l'implication active de l'UCREF dans la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Haïti. La collaboration interinstitutionnelle et les initiatives de renforcement des capacités sont au cœur de ces efforts, avec l'objectif de consolider les mécanismes de prévention et de répression de ces crimes.

DIRECTION DES ENQUÊTES (DE)

L'analyse des données de la Direction des Enquêtes (DE) pour l'exercice 2023-2024, offre un aperçu détaillé et crucial de l'activité et de la performance de la direction. Cette période de quatre (4) trimestres représente une durée significative, permettant d'observer des tendances robustes et des patterns opérationnels révélateurs.

Les statistiques présentées dans ce rapport fournissent une vision globale et multidimensionnelle de la gestion des dossiers au sein de la DE. Elles nous permettent non seulement d'évaluer l'efficacité opérationnelle actuelle, mais aussi de déceler les tendances émergentes et les défis persistants dans le traitement des enquêtes. Cette analyse temporelle sur 12 mois est particulièrement pertinente, car elle couvre une période suffisamment longue pour lisser les variations saisonnières ou ponctuelles, offrant ainsi une image plus fidèle de la performance réelle du service.

L'examen de ces données est d'une importance capitale pour plusieurs raisons :

1. Évaluation de la productivité : Il permet de quantifier le volume de travail traité par la DE et d'évaluer sa capacité à gérer efficacement les dossiers dans différentes phases du processus d'enquête.

2. Identification des goulots d'étranglement : Les statistiques mettent en lumière les étapes du processus où les dossiers ont tendance à s'accumuler, facilitant ainsi l'identification des points de friction dans le flux de travail.

3. Mesure de l'efficacité : En examinant le ratio entre les dossiers entrants, en cours et finalisés, nous pouvons évaluer l'efficacité globale de la DE dans la résolution des enquêtes.

4. Qualité du travail : Le nombre de dossiers en correction donne un aperçu de la précision et de la rigueur appliquées dans le traitement initial des enquêtes.

5. Gestion des ressources : Ces données sont essentielles pour évaluer l'adéquation entre la charge de travail et les ressources disponibles au sein de la DE.

6. Planification stratégique : L'analyse de ces tendances sur 12 mois fournit une base solide pour la planification à moyen et long terme, permettant d'anticiper les besoins futurs et d'ajuster les stratégies opérationnelles.

En somme, cette introduction à l'analyse des données de la DE pose les fondements d'une compréhension approfondie de la performance du service. Elle souligne l'importance de cette évaluation périodique pour maintenir et améliorer l'efficacité opérationnelle, tout en fournissant des insights précieux pour la prise de décision stratégique au sein de la Direction des Enquêtes.

ILLUSTRATION DES DONNÉES

Tableau représentent les données

Exercice 2023-2024	
Répartition des dossiers selon le statut	
1. Dossiers en cours de traitement	**31**
2. Nouveaux dossiers	**12**
3. Dossiers en correction	**5**
4. Dossiers transmis à la DE	**8**
5. Dossiers en attente d'informations	**9**
6. Dossiers traités et soumis par la DE à la DG	**7**

7. Rapports transmis à la Justice	**6**
TOTAL (1+2+3+4+5)	**65**

Représentation graphique

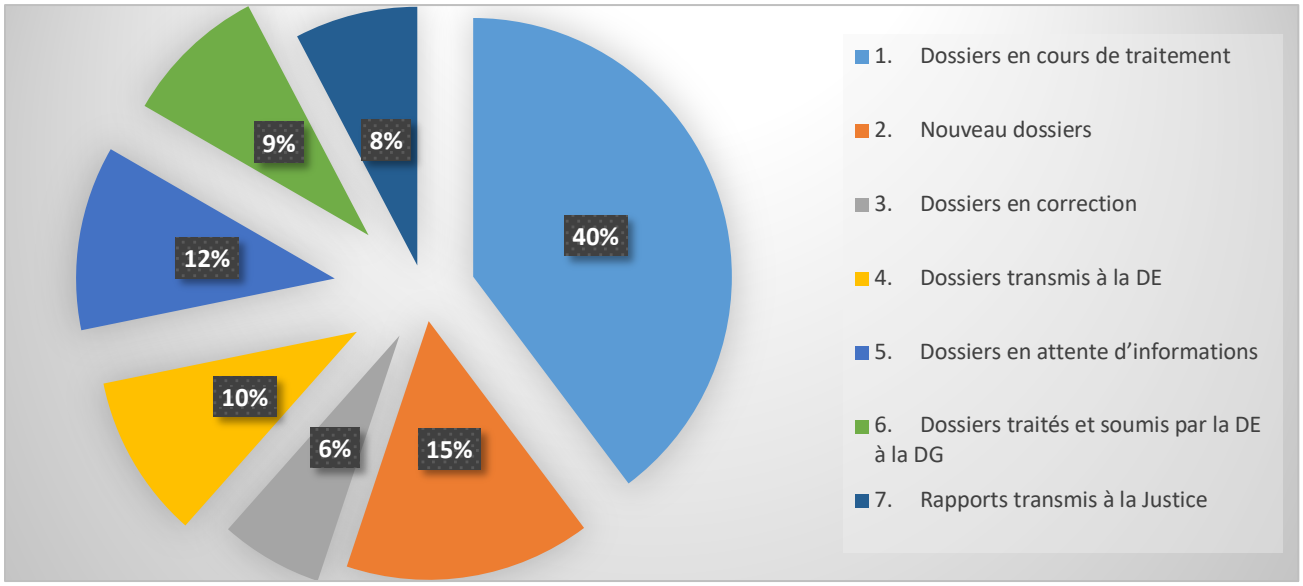

- **<u>Analyse et Réflexion</u>**

L'examen approfondi des données de la Direction des Enquêtes (**DE**) sur les douze (**12**) mois révèle une image complexe et nuancée de son fonctionnement. Cette analyse détaillée nous permet d'explorer en profondeur les opérations de la DE, offrant des informations précieuses sur ses performances, ses défis et ses points forts.

La période étudiée, couvrant quatre trimestres complets, fournit un échantillon temporel suffisamment large pour identifier des tendances significatives et des schémas opérationnels récurrents. Cette durée permet de dépasser les fluctuations à court terme et d'obtenir une vision plus stable et représentative de l'activité du service.

Dans cette analyse, nous examinerons cinq aspects clés du fonctionnement de la DE :

- ✓ le volume et la répartition des dossiers,
- ✓ la progression et la finalisation des enquêtes,

- ✓ l'efficacité du traitement,
- ✓ la gestion de la qualité,
- ✓ les défis liés à la collecte d'informations.

Chacun de ces aspects offre une perspective unique sur les opérations de la DE et, ensemble, ils composent un tableau complet de sa performance globale.

Cette réflexion approfondie vise non seulement à évaluer l'état actuel des opérations, mais aussi à identifier les domaines potentiels d'amélioration et les points forts sur lesquels la DE peut capitaliser. En examinant ces données de manière critique et contextuelle, nous pouvons extraire des enseignements précieux pour guider les décisions stratégiques futures et optimiser l'efficacité opérationnelle du service.

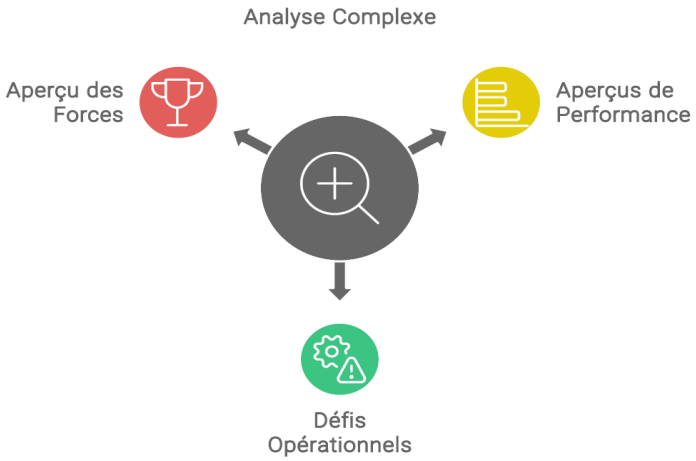

Commençons donc par explorer en détail chacun de ces aspects, en gardant à l'esprit que chaque chiffre et chaque pourcentage raconte une partie de l'histoire plus large des enquêtes menées par la DE au cours de cette période cruciale.

1. Volume et répartition des dossiers :

Sur la période de douze (**12**) mois, la Direction des Enquêtes (**DE**) a géré un total de cinquante-cinq (**55**) dossiers, témoignant d'une activité soutenue et complexe. Cette charge de travail

substantielle reflète l'importance et la diversité des enquêtes menées par la direction. La répartition de ces dossiers offre un aperçu détaillé des différentes phases du processus d'enquête :

- (31 dossiers) en cours de traitement :

Cette proportion significative indique une charge de travail active et importante. Elle suggère que la DE est constamment engagée dans des enquêtes approfondies, nécessitant une allocation continue de ressources et d'expertise. Ce chiffre élevé pourrait également indiquer la complexité des cas traités, requérant un temps d'analyse et d'investigation conséquent.

- (9 dossiers) en attente d'informations :

Ce chiffre non négligeable met en lumière les défis inhérents à la collecte de données dans le processus d'enquête. Il souligne la dépendance de la DE vis-à-vis de sources externes pour l'avancement de certaines enquêtes, ce qui peut potentiellement ralentir le processus global. Cette situation pourrait refléter la complexité des cas traités ou des difficultés dans la collaboration avec d'autres entités.

- (8 dossiers) transmis à la DE :

Ce chiffre représente le flux entrant de nouvelles affaires. Bien que relativement faible par rapport au total, il indique un apport constant de nouveaux cas, assurant une continuité dans l'activité de la direction. Il est à noter que ces parmi ces 8 dossiers 7 ont été transmis à la Direction Générale (**DG**) pour que les suivis judiciaires soient faits sur ces dossiers.

- (5 dossiers) en correction :

Ce chiffre suggère un taux de révisions nécessaires très bas, témoignant d'un haut niveau de précision dans le traitement initial des dossiers. Cela se reflète positivement sur la qualité du travail effectué par la DE.

- (7 dossiers) traités et soumis à la Direction Générale :

Ce chiffre marque l'achèvement du processus d'enquête pour ces cas et représente le taux de résolution sur la période. Il est identique au nombre de nouveaux dossiers reçus, suggérant un équilibre entre l'entrée et la sortie des cas.

2. Efficacité du traitement :

L'équilibre presque parfait entre le nombre de dossiers transmis à la DE (8) et ceux traités et soumis à la Direction Générale (7) sur la période de 12 mois est remarquable. Cela suggère une efficacité opérationnelle optimale, où le service maintient un rythme constant entre l'arrivée de nouveaux cas et la finalisation des enquêtes en cours. Cette parité indique une bonne gestion des ressources et une capacité à traiter les dossiers dans des délais raisonnables.

3. Gestion de la qualité :

Le faible nombre de dossiers en correction (5) par rapport au volume total est un indicateur fort de la qualité du travail effectué par la DE. Cela suggère un processus initial rigoureux et précis, minimisant le besoin de révisions ultérieures. Cette efficacité dans le traitement initial des dossiers permet d'optimiser les ressources en réduisant le temps consacré aux corrections, augmentant ainsi la productivité globale du service.

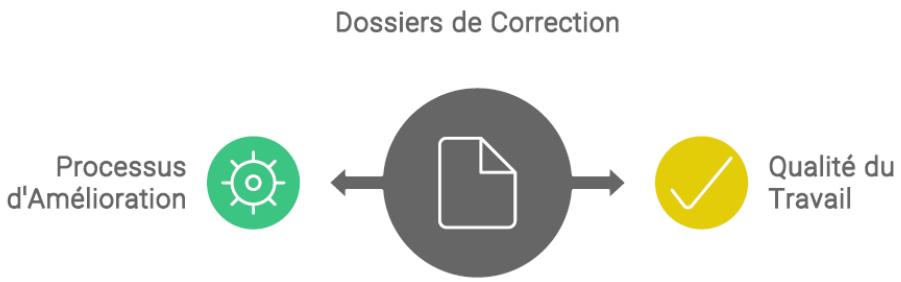

4. Défis dans la collecte d'informations :

Les 9 dossiers en attente d'informations, représentant près d'un cinquième du volume total, constituent un défi significatif pour la DE. Ce chiffre met en lumière les difficultés potentielles dans l'obtention de données cruciales pour l'avancement des enquêtes. Cela peut être dû à plusieurs facteurs :

- La complexité des cas nécessitant des informations difficiles à obtenir.
- Des délais dans la réponse des sources externes.
- Des obstacles potentiels dans la collaboration interinstitutionnelle.
- La nature sensible de certaines informations requises.

La DE développe des stratégies efficaces pour améliorer la collecte d'informations, qui est un élément clé dans la résolution rapide et efficace des enquêtes.

Malgré une année marquée par des défis majeurs, tels que la perte de plusieurs employés et l'instabilité du pays à la fin du mois de février, la Direction des Enquêtes (DE) a su faire preuve de résilience durant l'exercice fiscal 2023-2024. Ces difficultés ont eu un impact sur les ressources humaines, mais l'équipe est parvenue à maintenir une gestion opérationnelle efficace.

En somme, malgré un contexte difficile, la DE a su maintenir une efficacité opérationnelle tout en fournissant des résultats solides, notamment avec la soumission de 7 rapports à la Direction Générale. Cela témoigne de la détermination de l'équipe à surmonter les obstacles et à poursuivre sa mission de manière rigoureuse.

DIRECTION D'ANALYSE, DE RENSEIGNEMENT ET D'INFORMATION (DARI)

Ce document présente un récapitulatif détaillé des données reçues par l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), plus précisément par la Direction Générale et la transmission à la Direction de l'Analyse de Renseignement et de l'Information (DARI), sur une période de 12 mois allant d'octobre 2023 à septembre 2024.

Ces informations cruciales proviennent des diverses institutions financières opérant sur le territoire haïtien et se concentrent sur deux éléments clés : les Déclarations de Transactions (DT) et les Rapports de Soupçons (RS) produits par cette Direction.

L'UCREF, en tant que Cellule de Renseignements Financiers (CRF), joue un rôle primordial dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et autres crimes financiers. Sa mission principale consiste à collecter, analyser et disséminer des informations financières pertinentes aux autorités compétentes, contribuant ainsi à préserver l'intégrité du système financier haïtien.

Les Déclarations de Transactions (DT) constituent la base de données primaire sur laquelle l'UCREF s'appuie pour détecter les activités financières potentiellement suspectes. Ces déclarations sont fournies par trois (4) catégories principales d'institutions financières : les banques, les maisons de transfert, les bureaux de change et les Coopératives. Chaque DT représente une transaction jugée significative ou inhabituelle par l'institution déclarante, selon des critères préétablis.

Les Rapports de Soupçons (RS), quant à eux, sont le fruit de l'analyse stratégique approfondie menée par la Cellule d'Analyse Stratégique de l'UCREF. Ces rapports sont élaborés lorsque l'analyse des DT et d'autres informations pertinentes révèle des schémas ou des activités qui soulèvent des soupçons fondés de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou d'autres crimes financiers.

Ce document offre une vue d'ensemble détaillée de l'activité de la DARI sur cette période de 12 mois, permettant ainsi d'évaluer les tendances, les volumes de transactions suspectes, et l'efficacité du processus d'analyse et de reporting. Il met en lumière non seulement le rôle crucial des différents

secteurs financiers dans la détection des activités suspectes, mais aussi la capacité de la DARI à traiter, analyser et produire des renseignements financiers exploitables.

L'analyse de ces données est essentielle pour comprendre les défis actuels en matière de lutte contre les crimes financiers en Haïti, pour évaluer l'efficacité des mécanismes de déclaration en place, et pour identifier les domaines nécessitant une attention ou des ressources supplémentaires. Elle fournit également des indications précieuses sur la collaboration entre l'UCREF et les institutions financières, ainsi que sur l'efficacité des processus internes de la DARI dans la production des rapports de soupçons.

PRÉSENTATION DES DONNÉES

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois d'octobre 2023

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	Nombre DT analysées	Nombre RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis à la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	**55,057**	**55,057**	**55,057**				
Maisons de transfert	**17,915**	**17,915**	**17,915**				
Bureaux de change	**173**	**173**	**173**				
Coopératives	**78**	**78**	**78**				
Total	**73,223**	**73,223**	**73,223**	**2**	**2**	**2**	**--**

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de novembre 2023

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	Nombre DT analysées	Nombre RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	43,025	43,025	43,025				
Maisons de transfert	16,314	16,314	16,314				
Bureaux de change	144	144	144				
Coopératives	96	96	96				
Total	59,579	59,579	59,579	3	3	3	1

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de décembre 2023

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	Nombre DT analysées	Nombre RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis à la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	32,787	32,787	32,787				
Maisons de transfert	21,164	21,164	21,164				
Bureaux de change	100	100	100				
Coopératives	93	93	93				
Total	54,144	54,144	54,144	3	3	3	2

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de Janvier 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de DS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	85,966	85,966	85,966				
Maisons de transfert	18,362	18,362	18,362				
Bureaux de change	173	173	173				
Coopératives	101	101	101				
Total	104,602	104,602	104,602	3	3	3	2

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de Février 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de DS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	50,190	50,190	50,190	--			
Maisons de transfert	13,664	13,664	13,664	--			
Bureaux de change	149	149	149	--			
Coopératives	77	77	77	--			
Total	64,080	64,080	64,080	4	4	4	1

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de Mars 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	23,954	23,954	23,954				
Maisons de transfert	9,339	9,339	9,339				
Bureaux de change	139	139	139				
Coopératives	75	75	75				
Total	**33,507**	**33,507**	**33,507**	**3**	**3**	**3**	**--**

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois d'avril 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis à la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	67,118	67,118	67,118				
Maisons de transfert	11,846	11,846	11,846				
Bureaux de change	260	260	260				
Coopératives	111	111	111				
Total	**79,335**	**79,335**	**79,335**	**4**	**4**	**4**	**1**

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de mai 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis à la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	56,026	56,026	56,026				
Maisons de transfert	13,931	13,931	13,931				
Bureaux de change	167	167	167				
Coopératives	94	94	94				
Total	**70,218**	**70,218**	**70,218**	**4**	**4**	**4**	**1**

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de Juin 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	52,411	52,411	52,441				
Maisons de transfert	12,392	12,392	12,392				
Bureaux de change	203	203	203				
Coopératives	122	122	122				
Total	**65,128**	**65,128**	**65,128**	**4**	**4**	**4**	**1**

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois de juillet 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	61,387	61,387	61,387				
Maisons de transfert	16,012	16,012	16,012				
Bureaux de change	223	223	223				
Coopératives	268	268	268				
Total	77,890	77,890	77,890	---	---	---	2

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois d'Aout 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	60,010	60,010	60,010				
Maisons de transfert	16,690	16,690	16,690				
Bureaux de change	189	189	189				
Coopératives	223	223	223				
Total	77,112	77,112	77,112	---	---	---	--

Tableau illustrant le nombre de DT reçues par L'UCREF pour le mois septembre 2024

Secteur	Nombre DT	Nombre DT traitées	DT analysées	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis a la DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Banques	**49,708**	**49,708**	**49,708**				
Maisons de transfert	**13,306**	**13,306**	**13,306**				
Bureaux de change	**177**	**177**	**177**				
Coopératives	**193**	**193**	**193**				
Total	**63,384**	**63,384**	**63,384**	**---**	**---**	**---**	**--**

TABLEAU RECAPITULATIF DU NOMBRE DE DT RECUES PAR L'UCREF

Mois	Nombre DT recues
DT Octobre	**73,223**
DT Novembre	**59,579**
DT Décembre	**54,144**
DT Janvier	**104,602**
DT Février	**64,080**
DT Mars	**33,507**
DT Avril	**79,335**
DT Mai	**70,218**
DT Juin	**65,128**
DT Juillet	**77,890**
DT Aout	**77,112**
DT Septembre	**63,384**
Total DT	**822,202**

Représentation graphique

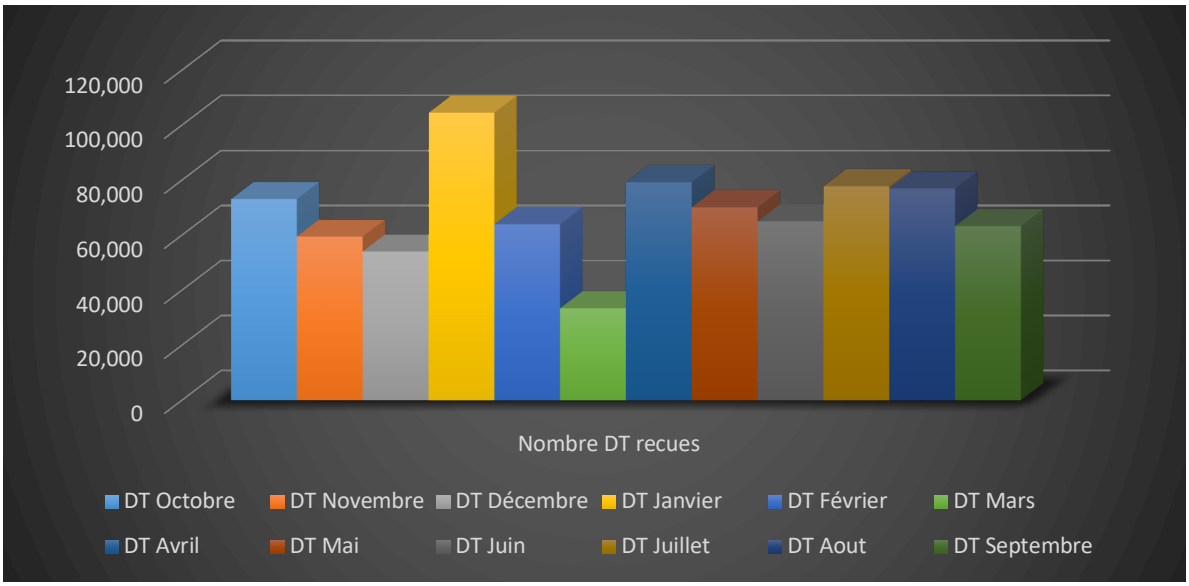

❖ **Analyse du tableau récapitulatif des Déclarations de Transactions (DT)**

Sur la période étudiée, un total de 822,202 DT a été enregistré.

Le nombre de DT varie considérablement d'un mois à l'autre :

Un maximum a été observé avec 104,602 DT, ce qui pourrait correspondre à des facteurs saisonniers ou à des événements économiques spécifiques.

Le plus bas volume a été enregistré en mars avec seulement 33,507 DT. Cette baisse pourrait être attribuée à une diminution des activités ou à d'autres facteurs conjoncturels.

-La période d'octobre à avril montre une forte activité, avec des mois comme avril (79,335 DT) et octobre (73,223 DT) maintenant un volume élevé de déclarations.

- La période estivale (juin à septembre) est relativement stable, bien qu'août et juillet affichent des chiffres plus élevés que les mois précédents.

Nombre de Rapport de Soupçons produits par la Cellule d'Analyse Stratégique

Mois	Nombre de RS produits	Nombre RS en correction	Nombre RS Transmis DARI	Nombre RS Transmis à la DG
Octobre	2	2	2	-
Novembre	3	3	3	1
Décembre	3	3	3	2
Janvier	3	3	3	2
Février	4	4	4	1
Mars	3	3	3	-
Avril	4	4	4	1
Mai	4	4	4	1
Juin	4	4	4	1
Juillet	-	-	-	2
Aout	-	-	-	-
Septembre	-	-	-	-
Total	**30**	**30**	**30**	**11**

Représentation graphique du Nombre de Rapport de Soupçons produits par la Cellule d'Analyse Stratégique

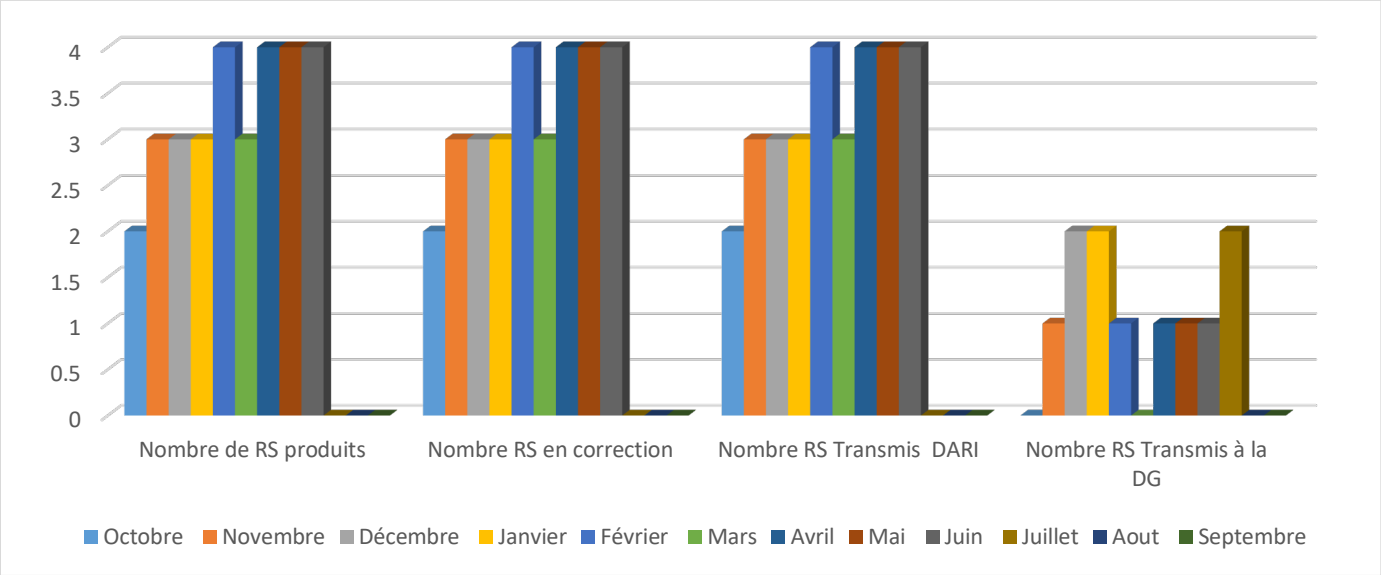

Analyse du tableau récapitulatif des Rapports de Soupçons (RS) :

Il est à noter que c'est sur la base des déclarations de transactions que les rapports de soupçons sont rédigés.

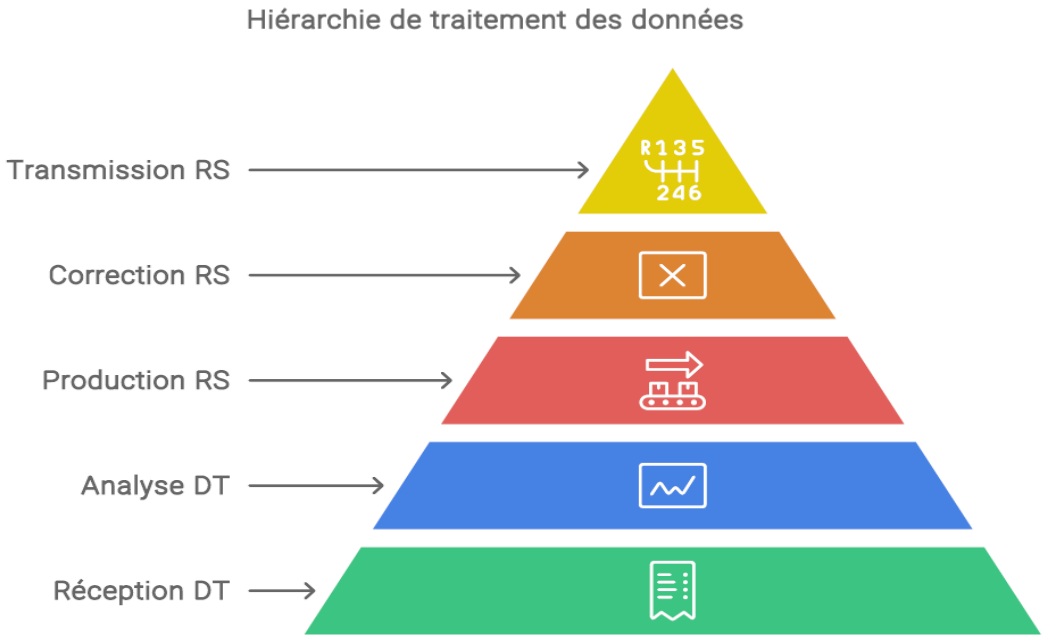

Sur la période de 12 mois (octobre 2023 à septembre 2024), un total de 30 RS ont été produits.

- On observe une légère tendance à la hausse du nombre de RS produits au fil des mois.

Valeurs extrêmes :

- Minimum : 2 RS (octobre 2023)
- Maximum : 4 RS (avril et mai 2024)

Consistance du processus :

- 100% des RS produits ont été mis en correction et transmis à la DARI, montrant une parfaite cohérence dans le traitement initial.

Transmission à la Direction Générale (DG) :

- 11 RS sur 30 ont été transmis à la DG.

- La transmission à la DG a commencé en novmbre 2023 et a augmenté progressivement.

Évolution trimestrielle :

- 1er trimestre (oct-déc) : 8 RS produits
- 2ème trimestre (jan-mar) : 10 RS produits
- 3ème trimestre (avr-juin) : 12 RS produits

Cette progression indique une augmentation de l'activité au fil du temps.

Cette analyse statistique révèle une amélioration globale de l'efficacité du processus de traitement des RS au fil du temps, avec une augmentation du nombre de rapports produits et transmis à la DG.

L'analyse approfondie des données de la DARI sur la période d'octobre 2023 à septembre 2024 révèle une évolution remarquable et prometteuse des activités de la DARI, témoignant d'une structuration croissante et d'une efficacité accrue dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Haïti.

Premièrement, la gestion impressionnante d'un volume considérable **822,202** Déclarations de Transactions (DT) démontre la capacité de la DARI à traiter et analyser efficacement un flux important d'informations financières. Cette performance souligne l'importance cruciale de la Direction dans la surveillance des flux financiers nationaux.

Deuxièmement, l'augmentation progressive du nombre de Rapports de Soupçons (RS) produits, passant de 2 en octobre 2023 à une moyenne de 4-en fin de période, illustre une amélioration significative des capacités d'analyse et de détection des activités suspectes. Cette tendance à la hausse reflète une maturation des processus internes et une expertise croissante du personnel de la DARI.

Troisièmement, l'évolution de la transmission des RS à la Direction Générale, témoigne d'une amélioration notable de la qualité des rapports produits et d'une collaboration plus étroite entre les différents échelons de l'institution. Cette progression est un indicateur fort de l'efficacité croissante de la DARI dans l'identification et le signalement des cas les plus pertinents.

La consistance parfaite dans le traitement initial des RS, avec 100% des rapports mis en correction et transmis à la DARI, démontre une rigueur et une méthodologie bien établies, gages de la fiabilité des informations traitées.

De plus, la diversification des sources de DT, bien que dominée par le secteur bancaire, montre la capacité de la DARI à collaborer avec divers acteurs du secteur financier, renforçant ainsi la portée et l'efficacité de son action.

En outre, ces données mettent en lumière une DARI en pleine évolution, dont les travaux sont de plus en plus structurés et efficaces. La DARI démontre une capacité croissante à analyser, filtrer et transmettre des informations cruciales dans la lutte contre les activités financières illicites. Cette progression prometteuse positionne l'UCREF comme une unité clé et de plus en plus performant dans le dispositif de sécurité financière, contribuant ainsi de manière significative à la stabilité et à l'intégrité du système financier national.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIERE (DAF)

La Direction des Ressources Humaines de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (**DRH/UCREF**) présente toutes les activités et les performances de ladite direction pour la période allant **d'Octobre à septembre 2024**.

La Direction des Ressources Humaines (**DRH**) a travaillé de concert avec la Direction Administrative et Financière (**DAF**) afin de maintenir une atmosphère de travail fructueux et actif.

❖ Recrutement

A la fin de l'exercice fiscal 2023-2024, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (**UCREF**) a eu graduellement une perte en ressources humaines, certains employés (es) étaient dans l'obligation de laisser définitivement leur poste de travail parce qu'ils étaient bénéficiaires du processus migratoire vers les Etats Unis d'Amérique (Humanitarian Parole Program) ou temporairement à cause qu'ils ont bénéficié d'une bourse d'étude internationale qui nécessite leurs déplacements.

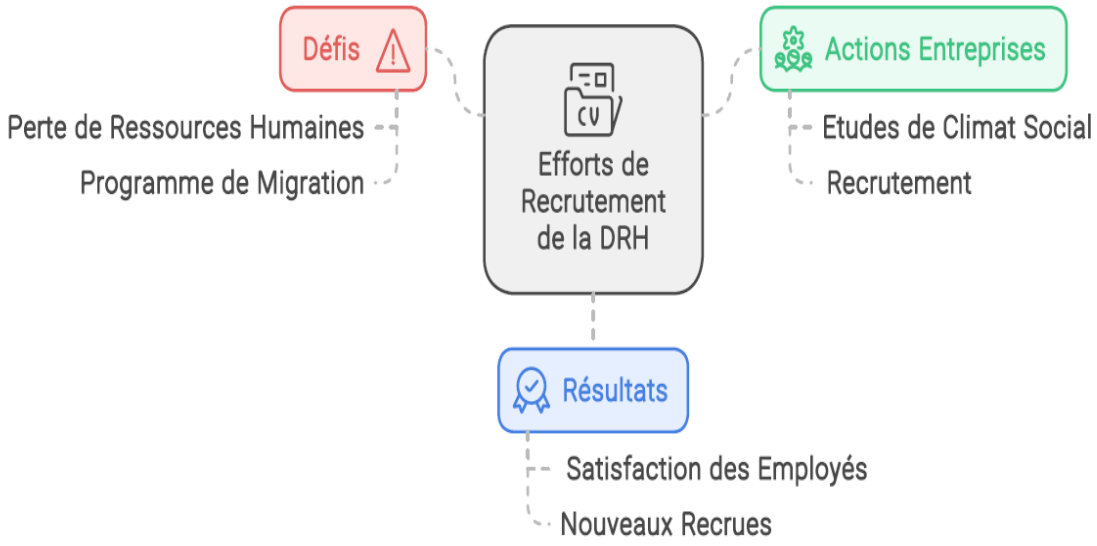

❖ **Tableau de recrutement d'octobre à décembre 2023**

MOIS	SEXE	NOMBRE
OCTOBRE	HOMME	7
	FEMME	5
DECEMBRE	HOMME	2
TOTAL : 14 Employés		

❖ Tableau de recrutement de janvier 2024

MOIS	SEXE	NOMBRE
JANVIER	FEMME	1
TOTAL : 1 Employée		

❖ Tableau de recrutement d'avril 2024 à mai 2024

MOIS	SEXE	NOMBRE
AVRIL	HOMME	4
MAI	HOMME	2
TOTAL : 6 Employés		

❖ Tableau de stagiaire de Janvier à février

MOIS	SEXE	NOMBRE
JANVIER	HOMME	1
	Durée : 2 mois	
FÉVRIER	HOMME	1
TOTAL : 2 Personnes		

❖ Tableau de stagiaire de septembre 2024

MOIS	SEXE	NOMBRE
SEPTEMBRE	FEMME	1
	Durée : 1 mois	

➢ Promotion

Le processus de promotion garantie la sécurité de l'emploi et une culture de résultats qui favorise le développement personnel et professionnel de l'employé. Il joue un rôle crucial dans la collaboration durable d'un personnel qualifié. Il revient à dire que la Direction des Ressources Humaines (DRH) a travaillé en étroite collaboration avec la Direction Générale (DG), les Directions techniques (DT), Services et Unités.

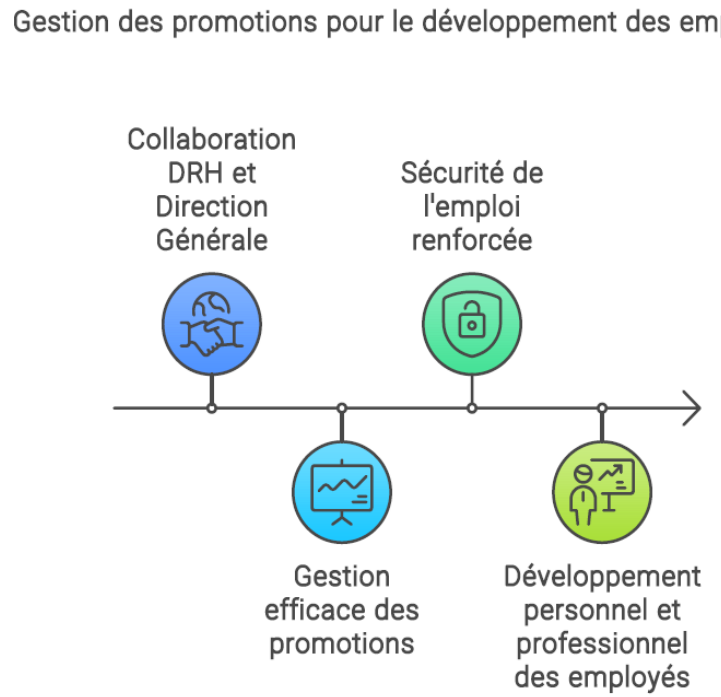

❖ **Le tableau ci-dessous énumère le nombre des employés (es) affectés à des directions, services et unités ayant obtenus une promotion pour les employés (es) titulaires et un changement de poste pour les employés (es) contractuels (les).**

EMPLOYÉ (ES)	SEXE	NOMBRE	TOTAL
TITULAIRES	HOMMES	8	**14**
	FEMMES	6	
CONTRACTUELS (LES)	HOMMES	4	**8**
	FEMMES	4	
TOTAL : 22 Employés			

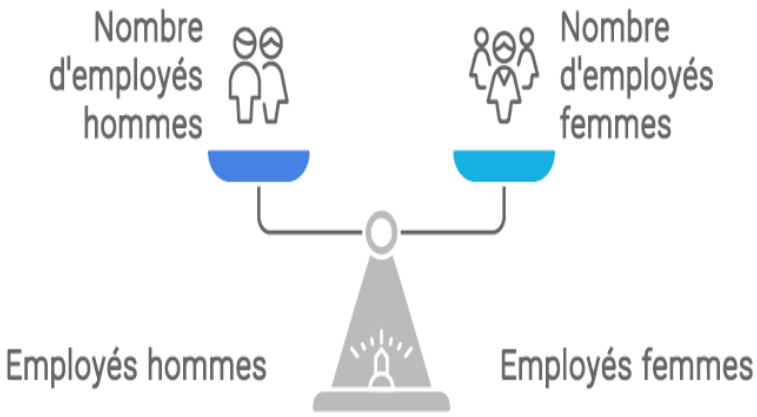

Répartition par sexe parmi les employés titulaires.

❖ **Le tableau ci-dessous énumère l'ensemble des activités réalisées mensuellement d'Octobre 2023 à Décembre 2023.**

MOIS	**ACTIVITÉS**
OCTOBRE	• Suivis demande de promotion pour les employés (es) • Demande d'ajustement salariale aboutie pour tous les employés • Augmentation carte de débit BNC effectuée pour tout le personnel • Entretien d'embauche • Préparation des contrats pour les employés (es) contractuels (les) de concert avec la Direction Générale afin de les envoyer à la Cour Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratifs (**CSC/CA**)
NOVEMBRE	• Classements des contrats pour les employés (es) • Suivis payroll des employés (es) à la Direction Administrative et Financière (**DAF**) • Suivis Besoins et Recommandations pour chaque Direction/ Services et Unités auprès de la **DAF**
DECEMBRE	• Recrutement de nouveaux stagiaires • Entretien d'embauche • Demande de gratification à l'occasion des fêtes de fin d'année

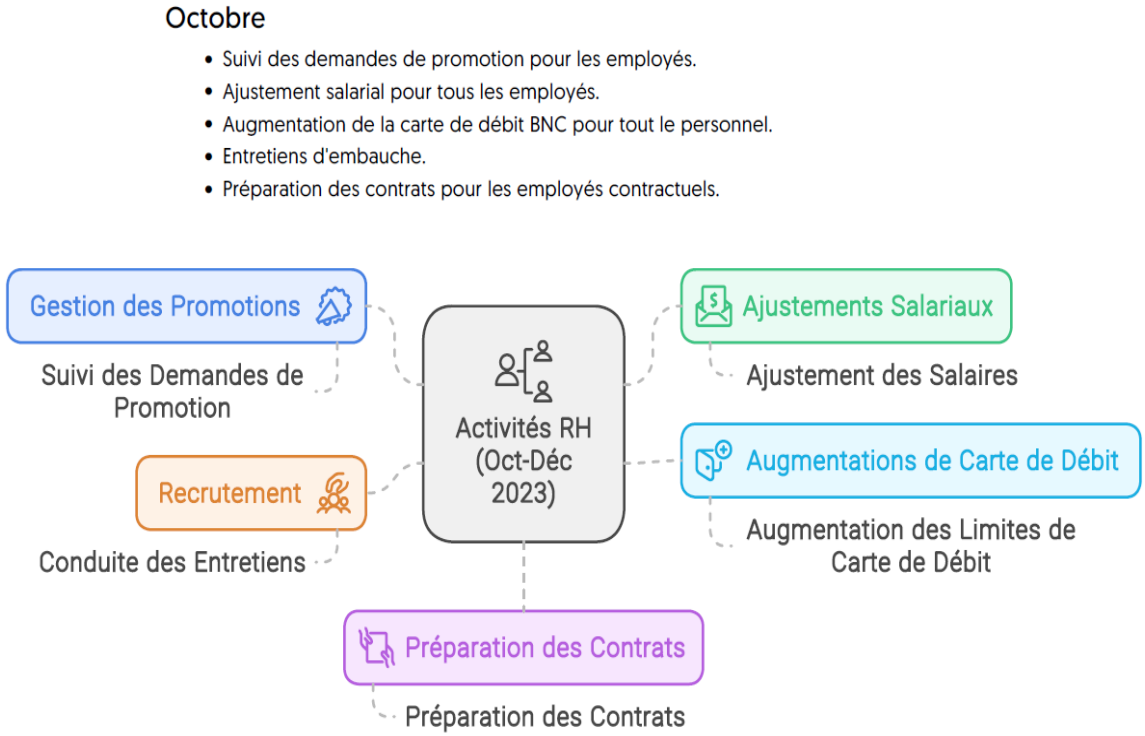

❖ **Mutation Professionnelle**

A cause du phénomène migratoire dans le pays, l'UCREF a eu des pertes en ressources humaines qui a donné naissance à une mutation professionnelle au sein de ladite Unité.

La mutation professionnelle est un changement de poste ou de lieu de travail au sein de la même institution ; elle favorise le développement personnel et professionnel de l'employé ; garantie la bonne marche de l'institution. Il joue un rôle crucial dans la collaboration durable d'un personnel qualifié. Il revient à dire que la Direction des Ressources Humaines a travaillé en étroite collaboration avec la Direction Générale, les Directions techniques et Services affectés à l'UCREF.

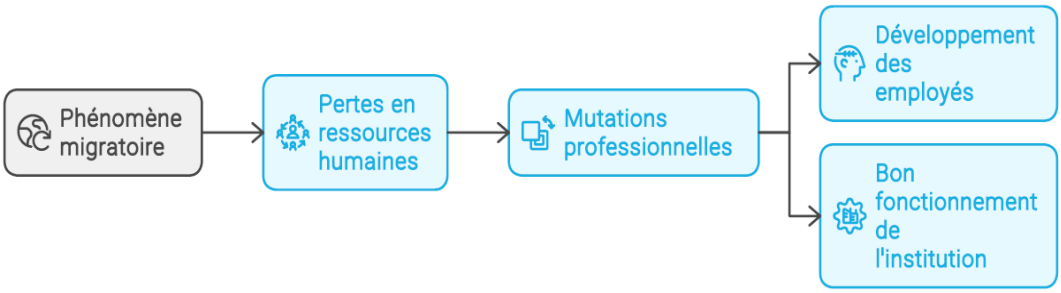

❖ **Le tableau ci-dessous énumère l'ensemble des activités réalisées mensuellement de Janvier 2024 à Mars 2024.**

MOIS	ACTIVITÉS
JANVIER	• Entretien d'embauche. • Préparation des contrats pour les employés (es) contractuels (les) de concert avec la Direction Générale afin de les envoyer à la Cour Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratifs (CSC/CA). • Recrutement d'un (1) nouveau stagiaire. • Préparation et distribution des cartes de vœux aux Directions, Services et Unités.
FEVRIER	• Recrutement d'un (1) nouveau stagiaire. • Classements des contrats pour les consultants.

	• Suivis payroll des employés (es) à la Direction Administrative et Financière (**DAF**). • Suivis Demande de gratification à l'occasion de la 23ème anniversaire de l'UCREF. • Suivis dossiers d'assurance de santé pour certains employés. • Suivis Besoins et Recommandations pour chaque Direction/ Services et Unités auprès de la **DAF** (exécution partielle).
MARS	• Numérisation des dossiers du personnel • Demande de gratification à l'occasion des fêtes de Pâques

MOIS	**ACTIVITÉS**
AVRIL	• Préparation des contrats pour les 4 employés y compris les deux (2) stagiaires employés contractuels de concert avec la Direction Générale afin de les envoyer à la Cour Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratifs (CSC/CA).
MAI	• Préparation des contrats pour les deux (2) nouveaux employés contractuels de concert avec la Direction Générale afin de les envoyer à la Cour Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratifs (CSC/CA). • Mise à jour de la base de données des employés pour suivis payroll suite à la demande de la Direction Administrative et Financière (**DAF**). • Suivis payroll des employés (es) à la Direction Administrative et Financière (**DAF**). • Suivis Demande de gratification à l'occasion de la fête des Mères. • Mise en place relative à des séances de formation pour les directions techniques de l'UCREF 1. La Direction des Enquêtes 2. La Direction de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (**DARI**) 3. L'Unité Informatique • Suivis Besoins et Recommandations pour chaque Direction/ Services et Unités auprès de la **DAF** (exécution partielle)
JUIN	• Réception de contrats provenant de la Cour Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) pour acheminer vers la Direction Administrative et Financière (DAF) et les employés contractuels

	• Classification des contrats. • Demande de gratification à l'occasion de la fête des Pères • Accompagnement et mise en place à l'extérieur de l'Institution relative à des séances de formation pour les Directions techniques de l'UCREF 1. La Direction des Enquêtes 2. La Direction de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (DARI) 3. L'Unité Informatique

❖ **Le tableau ci-dessous énumère l'ensemble des activités réalisées mensuellement de Juillet 2024 à Septembre 2024.**

MOIS	**ACTIVITÉS**
JUILLET	• Préparation d'attestation d'emploi sur demande de certains employés • Préparation de formulaire et Suivis de Congé Annuel Régulier (**CAR**) pour les employés (es) titulaires et contractuels. • Remise des documents pour certains employés suite à la demande du Service de Comptabilité (**SC/DAF**) de l'UCREF.
AOUT	• Préparation des éléments réponses relatives au questionnaire de simulation de l'évaluation mutuelle des Institutions Supérieurs de Contrôle tels que : **ULCC CSC/CA, UCREF, IGF, CNMP. Le Directeur BOISGUENE Charlemagne, fut le representant de l'UCREF dans cette nobre cause,** Suite à la demande de l'Unité de Lutte Contre la Corruption sur la base de l'article 5 alinéa 3 de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption où » *Chaque État Partie s'efforce d'évaluer périodiquement les instruments juridiques et mesures administratives pertinents en vue de déterminer s'ils sont adéquats pour prévenir et combattre la corruption*». Des questions relatives à la politique de recrutement, de nomination et de promotion pour le personnel de l'institution ; des mesures interdisant des pots de vin ou tout autre avantage destiné à corrompre le personnel pour ne citer que cela suite au questionnaire soumis ; il était obligatoire de citer les sources de preuves possibles pour chaque réponse affirmative. • Préparation d'attestation d'emploi sur demande de certains employés • Suivis dossiers d'assurance de santé OFATMA et de changements de catégorie pour certains employés. • Suivis Besoins et Recommandations pour chaque Direction/ Services et Unités auprès de la **DAF** (exécution partielle)

SEPTEMBRE	• Recrutement d'une (1) nouvelle stagiaire. • Demande d'accompagnement financier à l'occasion de la rentrée des classes pour les employés de l'UCREF auprès de la Direction Administrative et Financière (**DAF**). • Demande d'évaluation professionnelle pour les employés sous la supervision des supérieurs hiérarchiques immédiats. • Participation à une séance de formation concernant la modernisation de la plateforme numérique de gestion des Agents contractuels : - Direction des Ressources Humaines (**DRH**) - Direction Administrative et Financière (**DAF**) - Unité Informatique (**UI**) • Enregistrement et validation de tous les Agents contractuels de l'UCREF sur la plateforme numérique en ajoutant leur contrat pour l'exercice fiscal 2023-2024, leur Curriculum Vitae, leur diplôme ou certificat attestant leur niveau d'étude et leurs termes de référence décrivant les taches pour lesquelles ils étaient embauchés.

- **LES OBJECTIFS DE LA DRH & DE LA DAF POUR L'EXERCICE 2024-2025 RESTENT ET DEMEURENT LES SUIVANTS :**

✓ **Performance et productivité**

La mise en place des séances de formation et de développement de performance pour l'amélioration des conditions de travail permet de renforcer la productivité des collaborateurs.

✓ **Responsabilité sociale**

Promouvoir une gestion des ressources humaines responsable et durable, garantir la sécurité de l'environnement tout en respectant les conditions des Droits Humains.

✓ **Attractivité et fidélisation des talents**

La Direction des Ressources Humaines prône l'égalité des chances et le développement des compétences, elle met en œuvre une stratégie RH attractive et fidélise les potentiels au sein de l'UCREF.

Au cours de l'année fiscale 2024-2025, la Direction des Ressources Humaines a pour mission de promouvoir le développement de ses collaborateurs, assurer la gestion de performance afin de contribuer à la bonne marche de l'institution.

LA DIRECTION INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIQUE (DIT)

Le direction Informatique de l'UCREF a joué un rôle essentiel au cours de la période d'octobre 2023 à septembre 2024. Durant ces douze mois, l'équipe a mis en œuvre diverses initiatives pour soutenir les objectifs stratégiques de l'institution, en optimisant les systèmes d'informations, en renforçant la sécurité informatique, et en développant des applications cruciales pour le bon fonctionnement de l'UCREF. Malgré les défis rencontrés, notamment le manque d'équipements informatiques adéquats, le département a réussi à améliorer l'infrastructure technologique de l'institution, garantissant ainsi une meilleure efficacité opérationnelle.

GESTION DES SYSTEMES ET INFRASTRUCTURES

Le direction Informatique a procédé à des mises à jour importantes des systèmes informatiques, incluant les serveurs, les réseaux, et les protocoles de sécurité. Ces mises à jour visaient à améliorer la performance, la sécurité, et la stabilité des systèmes. De plus, des sauvegardes régulières des données ont été réalisées pour assurer la continuité des opérations et minimiser les risques de perte de données.

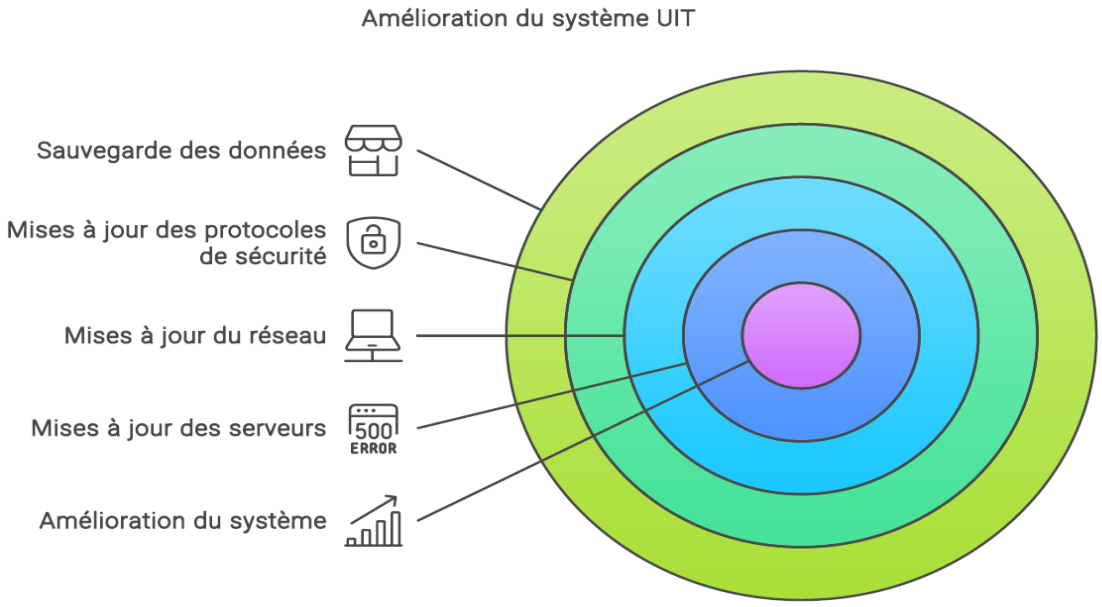

Afin de moderniser l'infrastructure technologique de l'UCREF, une migration vers de nouveaux serveurs a été effectuée. Cette migration s'est accompagnée de l'adoption de technologies plus avancées, permettant d'améliorer la vitesse, la capacité de traitement, et la résilience de nos systèmes. Cela a également contribué à une meilleure gestion des ressources et à une réduction des temps d'arrêt.

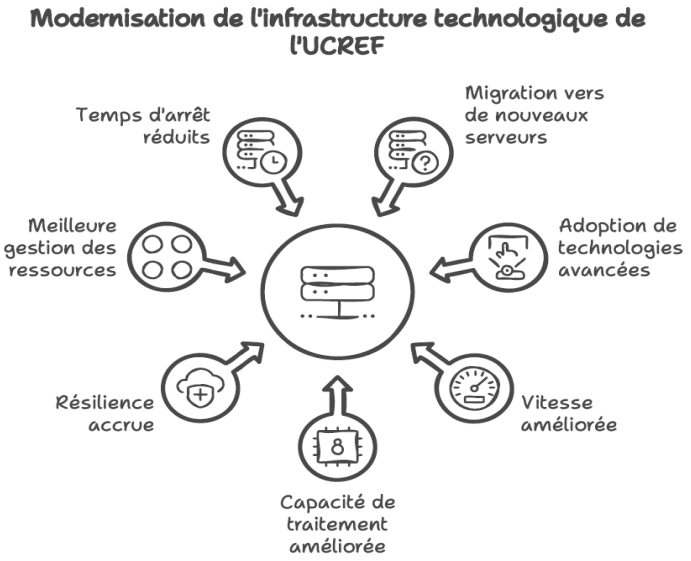

Malgré ces progrès, le manque d'équipements informatiques est resté un défi majeur. Cette insuffisance a limité notre capacité à mener à bien certaines tâches essentielles, retardant parfois la mise en œuvre de certaines initiatives stratégiques. Le direction a identifié ce besoin comme une priorité à résoudre dans les prochains mois.

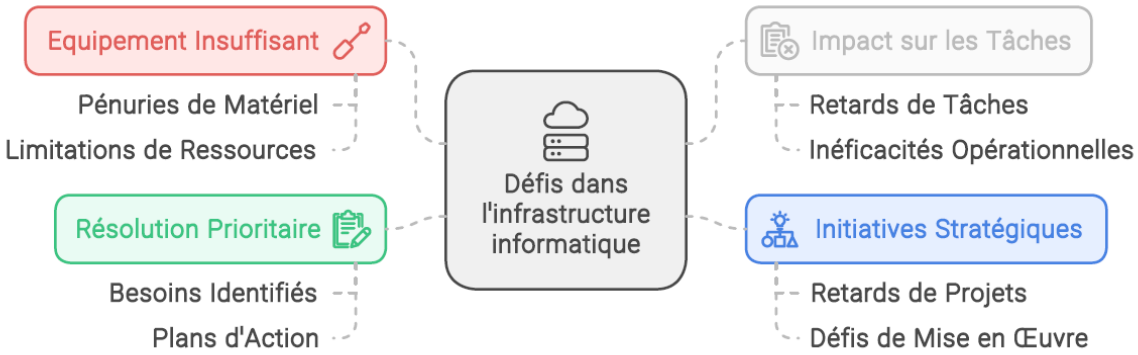

L'une des réalisations majeures de cette période a été la mise à jour de l'application UCREF AML, utilisée par la Direction de l'Analyse de Renseignements et de l'Information (DARI). Cette mise à jour a été conçue pour améliorer la performance globale de l'application, en optimisant la vitesse de traitement et en introduisant de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins évolutifs de la DARI.

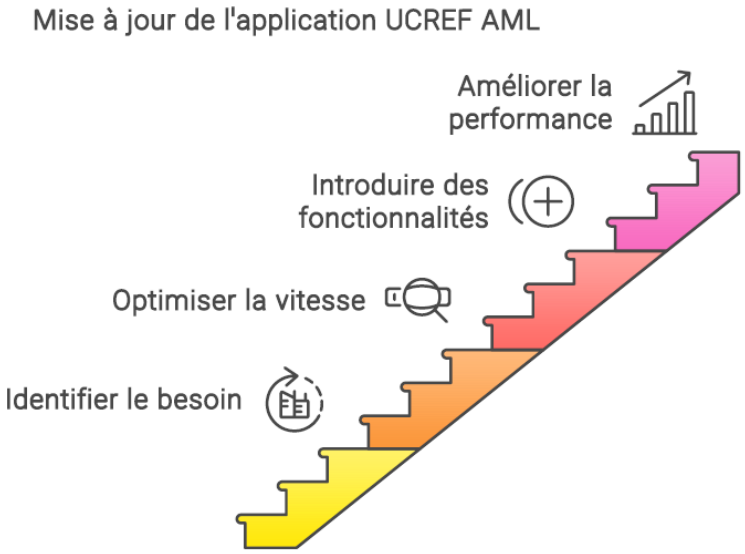

La DIT a également développé une nouvelle application spécifique pour la Direction des Enquêtes. Cette application vise à faciliter la gestion et l'analyse des données recueillies au cours des enquêtes, permettant ainsi une meilleure organisation et une exploitation plus efficace des informations.

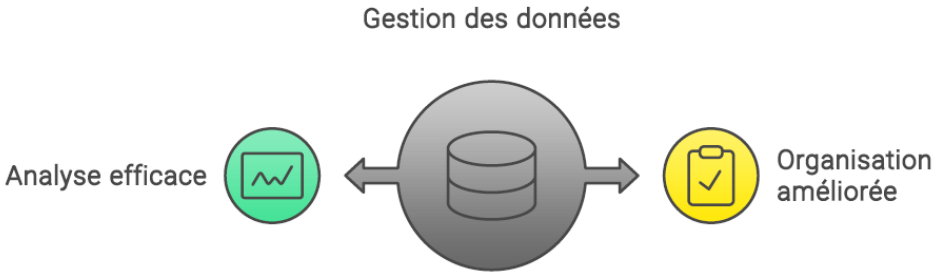

Le maintien en conditions opérationnelles des applications existantes a été une priorité. Des mises à jour régulières ont été effectuées pour corriger les bugs identifiés et introduire des améliorations fonction

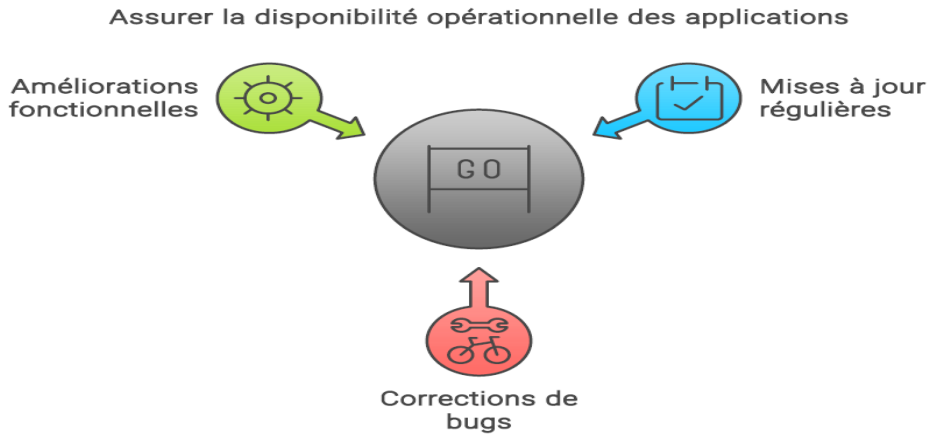

Au cours des douze mois couverts par ce rapport, la DIT a démontré son engagement à soutenir les missions de l'institution en modernisant et en optimisant les systèmes informatiques, en renforçant la sécurité, et en développant des solutions logicielles adaptées aux besoins croissants de l'institution. Malgré les défis, tels que le manque d'équipements informatiques, l'équipe a su maintenir un haut niveau de performance, assurant ainsi la continuité des opérations et l'amélioration de l'infrastructure technologique.

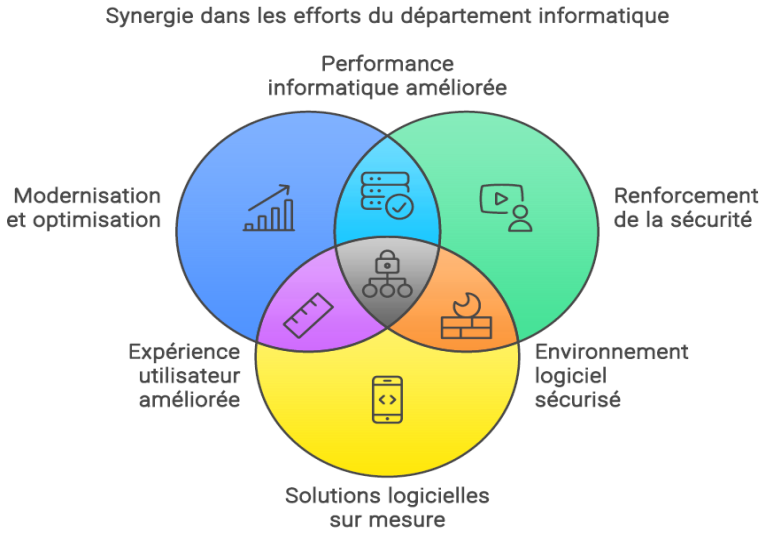

Les efforts déployés ont permis non seulement de répondre aux exigences immédiates, mais aussi de poser les bases pour de futures améliorations. La DIT reste déterminée à surmonter les obstacles et à poursuivre l'innovation afin de soutenir pleinement les objectifs stratégiques de l'UCREF dans les mois à venir. L'acquisition de nouveaux équipements et la poursuite de la formation du personnel seront des priorités pour renforcer encore davantage notre capacité à répondre aux défis futurs.

RAPPORT SUR LES ACTIVITES EXTRA DES MEMBRES DE L'UCREF

Durant l'exercice fiscal 2023-2024, les responsables de l'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF) ont effectué plusieurs déplacements importants et participé à diverses formations. Ces initiatives visaient à améliorer les compétences en matière de conformité, de lutte contre les crimes financiers et à renforcer la présence de l'UCREF sur la scène internationale. Ce rapport résume les principales activités extra des membres de l'UCREF durant cette période.

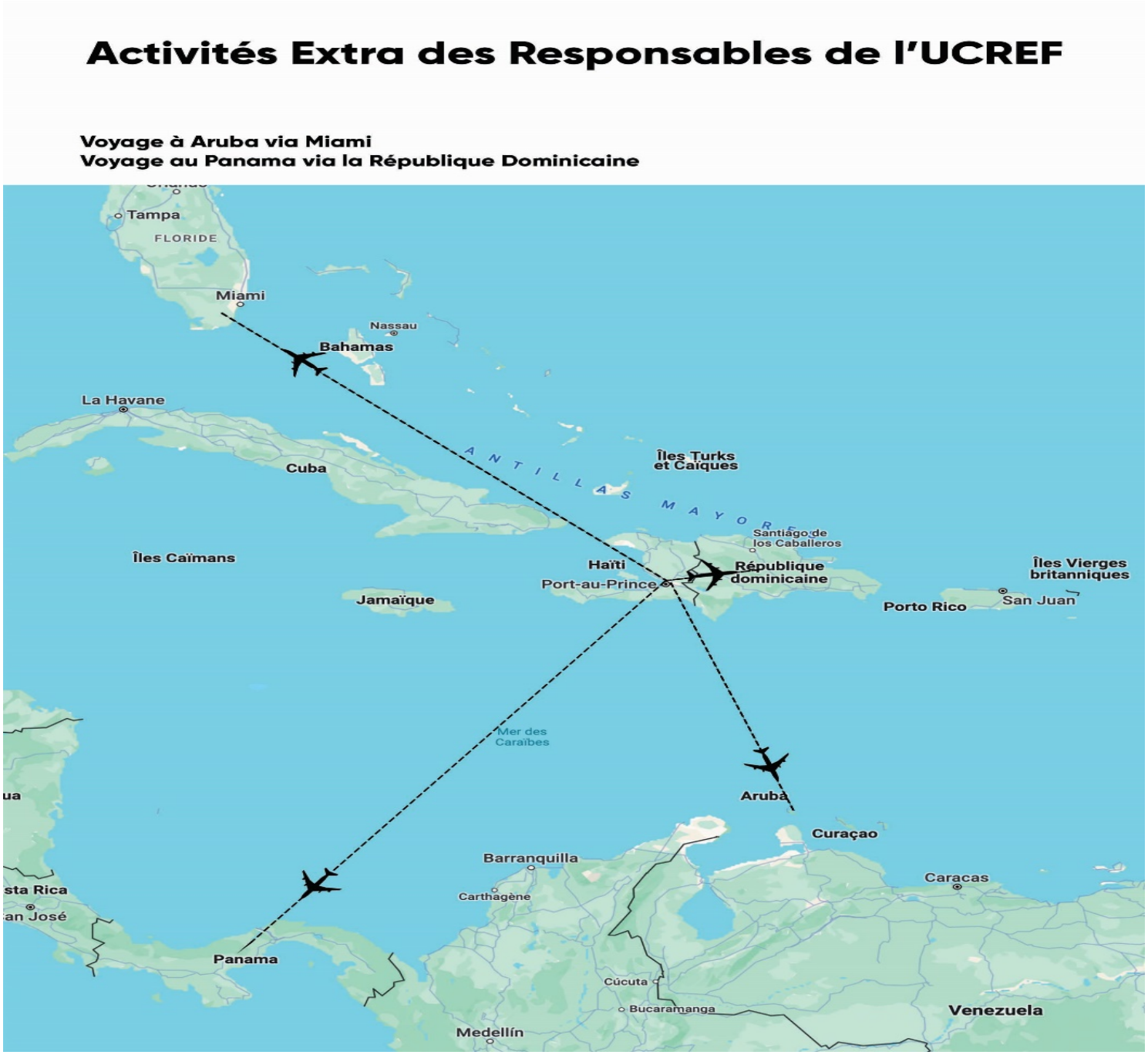

Activités Extra des Responsables de l'UCREF

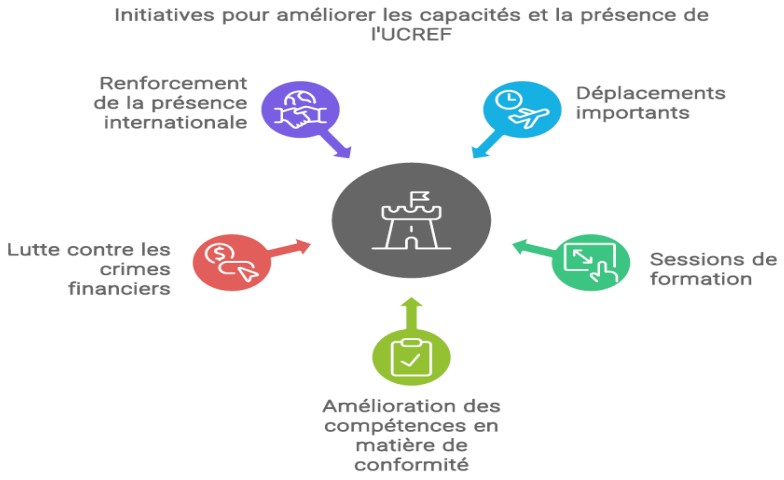

Voyage à Aruba via Miami

- Dates : Du 26 novembre au 1er décembre 2023
- Participants :
  - Me. Michelin JUSTABLE, Directeur Général (DG)
  - Me. Laurent THERALIEN, Coordinateur
  - Economiste. Charlemagne BOISGUENE, Directeur de la DARI

Objectif : Renforcement des compétences et représentation de l'UCREF dans des forums internationaux du GAFIC.

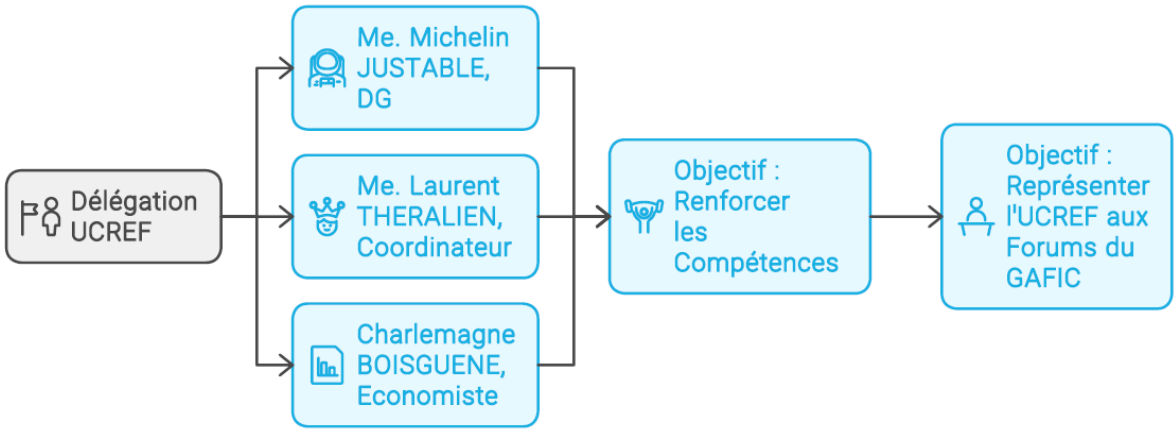

Voyage à Miami

- Dates : Du 7 au 11 novembre 2023
- Participant :
  - M. Charlemagne BOISGUENE, Directeur de la DARI

Objectif : Participation à une formation organisée par la Banque Mondiale, visant à renforcer les compétences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Voyage au Panama via la République Dominicaine

- Dates : Du 6 au 9 décembre 2023
- Participants :
  - Me. Michelin JUSTABLE, Directeur Général (DG)
  - Me. Laurent THERALIEN, Coordinateur
  - Economiste. Charlemagne BOISGUENE, Directeur de la DARI

Objectif : Participation active au sommet du Groupe d'Action Financière des Caraïbes (GAFIC), visant à renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre les crimes financiers.

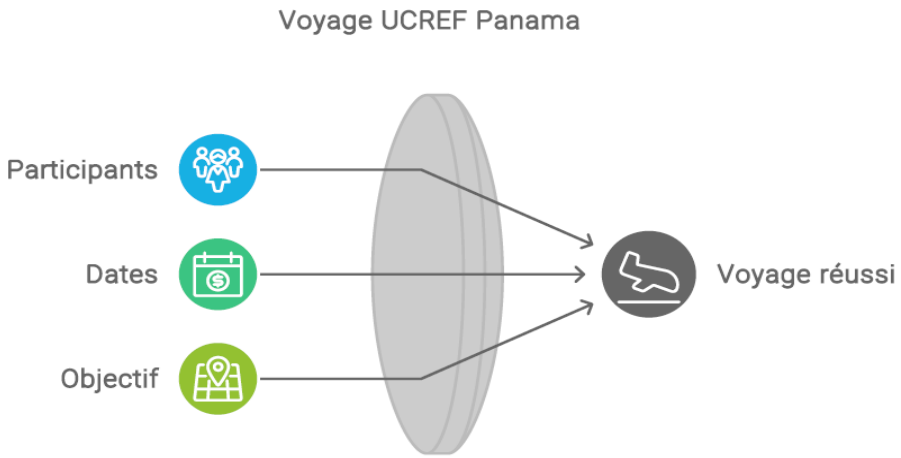

ACTIVITES EXTRA DE LA DARI

Plusieurs membres de la DARI, dont le **directeur M. Charlemagne BOISGUENE**, **l'assistant directeur M. Raoul NORMIL**, **la chef de service Mme M. Augustin CODIO**, et **l'analyste statisticien M. Fabrice FRAZIER**, ont réalisé des déplacements auprès des institutions assujetties. L'objectif principal de ces déplacements était de conduire des séances de formation sur la procédure correcte d'envoi des formulaires de déclarations de transactions (DT) à l'UCREF.

Ces formations ont été fructueuses, comme en témoigne l'amélioration de la conformité des institutions concernées dans l'envoi de leurs formulaires. Les résultats positifs de ces initiatives démontrent l'efficacité de l'approche proactive adoptée par la DARI pour assurer la conformité et améliorer les processus de déclaration des transactions financières.

FORMATION SUR LES CRIMES FINANCIERS

La formation est et demeure l'une des conditions *sine qua non* visant à améliorer les compétences professionnelles et les connaissances techniques de notre personnel.

- Dates : Du 14 au 17 novembre 2023
- Lieu : Hôtel Karibe Convention Center
- Participants :
  - M. Angelo EXAT, - M. Rosenithe JEAN BAPTISTE, - Mme Micaline Augustin CODIO, - M. Ronald Smith JEAN-BAPTISTE

- **Objectif**

Cette formation visait à approfondir les connaissances et compétences des participants en matière de crimes financiers, permettant ainsi à l'UCREF de renforcer ses capacités opérationnelles et stratégiques.

En date du 28 au 29 mai 2024, une autre formation a été réalisé à **la salle de conférence de l'UCREF par des formateurs de l'ONUDC** autour de plusieurs thématiques importantes pour

les directions techniques : La Direction des Enquêtes (**DE**) / La Direction de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (**DARI**) et la Direction Informatique et Technologique (**DIT**) :

- ✓ **Analyse Opérationnelle Stratégique et la Gestion des Données**

  -Composition d'une base de données CRF

  -Eléments fondamentaux pour la détection de la corruption

  -Différentes types d'informations requises pour l'analyse

  -Renseignements financiers à la disposition de la CRF

  Principaux groupes d'indicateurs

  -Etude de cas

La troisième séance de formation a été réalisé à l'extérieur de l'institution à l'une des salles de conférence de **l'hôtel Karibe Convention Center par des formateurs de l'ONUDC, en date du 12 au 14 juin 2024**.

Il est important de dire que les séances de formation permettent de favoriser l'engagement des employés, de maintenir la compétitivité et d'accroître la productivité. Elle aide à acquérir de nouvelles compétences professionnelles et de se perfectionner dans le domaine qu'on évolue et cela contribuera à la croissance et à la réussite à long terme de l'Institution, de ce fait deux (2) autres séances ont été organisées pour les directions techniques : La Direction de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (DARI) et La Direction des Enquêtes (DE).

Séance de formation pour les Formateurs et Formatrices à l'AFPEC avec le support du PNUD et du Fonds des Nations Unies pour la paix

-Thème : Anticorruption

- Du 16 au 20 Septembre 2024 (AFPEC)

L'autre séance de formation a été organisée à l'une des salles de conférence de l'hôtel Karibe Convention Center par des formateurs de l'ONUD

-Thème : Répression des actes de corruption.

- Du 17 au 19 Septembre 2024 (Karibe)

Les divers déplacements et formations auxquels ont participé les membres de l'UCREF au cours l'exercice fiscal 2023-2024 ont grandement contribué à améliorer leurs compétences et à renforcer la coopération internationale. Ces initiatives ont permis de maintenir une présence active dans les forums internationaux, d'améliorer la conformité des institutions assujetties, et de lutter plus efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Evaluation annuelle des zones après analyse et enquête qualifiées à haut risque

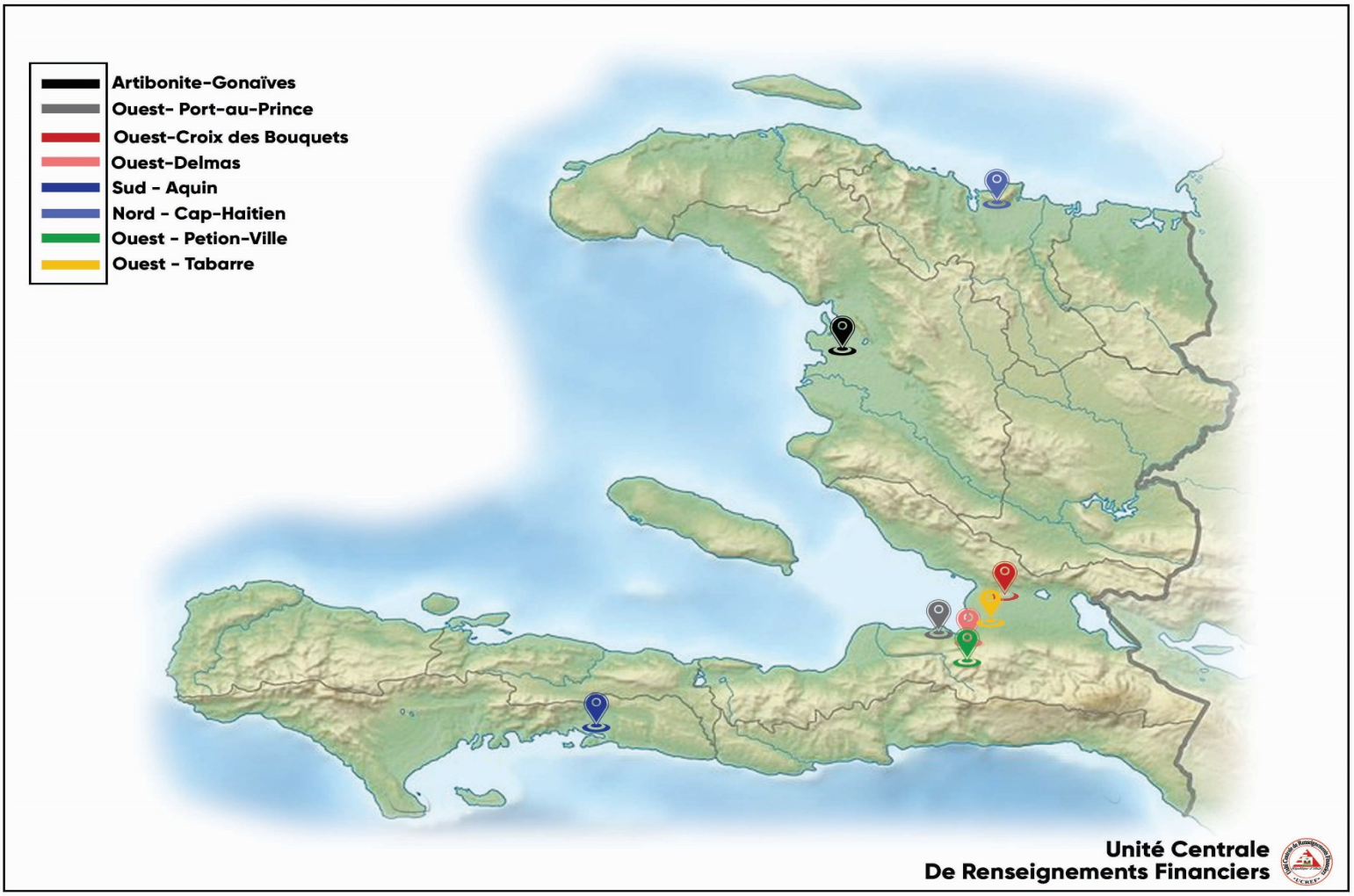

Lors de l'évaluation des zones à haut risque, plusieurs zones clés du pays ont été identifiées. Cependant, la majorité d'entre elles peuvent être associées à des zones actuellement sous le contrôle de gangs armés. Cela renforce notre vigilance quant aux éventuels cas de financement du terrorisme et de la prolifération d'armes de destruction massive.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce rapport couvrant l'exercice fiscal 2023-2024, plusieurs éléments clés ressortent, témoignant des progrès réalisés par l'UCREF dans sa mission de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Haïti.

Premièrement, les déplacements et formations suivis par les membres de l'UCREF et de la DARI ont non seulement amélioré leurs compétences, mais aussi renforcé la coopération internationale, un aspect crucial pour le maintien d'une présence active dans les forums internationaux et l'amélioration de la conformité des institutions financières.

Deuxièmement, l'analyse des données révèle une gestion efficace des enquêtes, avec un traitement notable de **65** dossiers, dont une grande majorité en cours d'investigation. Bien que la proportion de dossiers en attente d'informations souligne un défi persistant dans la collecte de données, la faible quantité de dossiers en correction reflète la qualité et la rigueur des enquêtes menées.

Troisièmement, la DARI a géré un volume impressionnant de plus de **822,202** déclarations de transactions, témoignant de sa capacité à surveiller les flux financiers à l'échelle nationale. L'augmentation progressive des rapports de soupçons et la hausse du taux de transmission de ce rapports à la Direction Générale démontrent une amélioration continue des capacités d'analyse et de détection.

Enfin, la direction informatique a joué un rôle crucial en modernisant les systèmes, malgré des défis tels que le manque d'équipements. Les efforts pour renforcer la sécurité et développer des solutions logicielles adaptées ont permis de maintenir une infrastructure technologique robuste.

En conclusion, ce rapport met en lumière les avancées significatives réalisées par l'UCREF dans ses diverses missions, tout en identifiant les domaines nécessitant des améliorations futures, notamment la collecte d'informations et le renforcement des infrastructures technologiques. Ces efforts collectifs positionnent l'UCREF comme un acteur central dans la préservation de l'intégrité du système financier haïtien.